

Fiche programme ERACoSysMed



Infos clés (appel 2019) :

BUDGET France : 1M€

Financier : ANR

Financement : **250K€** maximum par partenaire / **300K€** maximum pour le coordinateur

DUREE : 3 ans maximum

DEPOT RÉCURRENT (1 fois par an) : en 2 étapes (mars : pré-proposition / juin : proposition complète)

SUBSISTE DANS HORIZON EUROPE : en discussion

Description générale :

L'Éranet ERACoSysMed porte sur la **médecine systémique** qui associe les approches des sciences de la vie à celles des sciences de l'information en intégrant les données biologiques et médicales à des modèles mathématiques et informatiques **dans le but de développer de nouvelles stratégies de prévention, de diagnostic et de traitement.**

L'appel 2019 a pour objectif la validation des modèles informatiques en utilisant des données biomédicaux/cliniques ou sur la découverte et la validation des mécanismes moléculaires d'au moins deux maladies ; les projets doivent démontrer la pertinence pratique des modèles informatiques et un bénéfice pour les patients.

Conditions d'éligibilité (appel 2019) :

Entités éligibles : académique, hôpitaux, entreprises et organisations de patients

Consortium :

Entre 3 partenaires et 5 partenaires de pays différents éligibles au programme (*Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Slovaquie, Espagne*)

- **2 partenaires maximum par pays**
- Le nombre maximal de partenaires peut aller jusqu'à 6 partenaires si inclusion d'un partenaire Slovaque dans le projet
- Au minimum, **1 équipe de recherche clinique et 1 bioinformaticien**
- Maximum, 2 collaborateurs externes au consortium (hors pays éligibles) peuvent participer au projet
- La présence d'1 institution non éligible dans le consortium entraîne la non éligibilité de l'ensemble du consortium

Critères et étapes d'évaluation :

- Trois critères principaux : Excellence, Impact, Qualité et efficacité de l'implémentation
- Proposition évaluée par 3 évaluateurs
- Les pré-projets retenus sont invités à déposer une proposition complète

Conditions de financement pour la France (appel 2019) :

Chaque entité éligible est financée par une agence de son pays ; par conséquent, les règles financières diffèrent d'un pays à l'autre

Coûts directs éligibles : **personnel en contrat temporaire, petit équipement, missions, consommables et animaux**, sous-traitance (max. 50% du financement demandé par partenaire)

Coûts indirects éligibles (frais de gestion) : **8% des coûts directs éligibles pour les organismes de recherche public** ; 68% des frais de personnel + 7% des autres coûts directs éligibles pour les autres organismes (non public)

Taux de financement : **100% des coûts additionnels** pour les universités, EPST, EPIC, **hôpitaux**, organisme de recherche public ; 30% pour les entreprises ; 45% pour les PME

Conditions de soumission :

Soumission sur un portail en ligne

Dossier en anglais

Dépôt en 2 étapes

Informations complémentaires :

Contact ANR

Dr. Ingrid Pfeifer

Tel: +33 1 78 09 80 22

Email: ingrid.pfeifer@agencerecherche.fr